

100 DESSUS DESSOUS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 1 Square Aristide Briand
74200 THONON LES BAINS
R.C.S. THONON LES BAINS 951 891 571

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 JUILLET 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le Deux Juillet, à 8 heures,

Au siège social, à THONON LES BAINS,

Monsieur Nicolas TRIOMPHE, demeurant [REDACTED]
[REDACTED]

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10,00 euros chacune, composant le capital social de la société 100 DESSUS DESSOUS,

Associé unique et Président de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La démission des Directeurs Généraux,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission remise par Monsieur Maxence DURAND-GARCIA et Madame Amélie LONGUE de leurs fonctions respectives de Directeur Général de la société à compter de ce jour et décide de ne pas pouvoir à leur remplacement.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs, au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Acte signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil par l'intermédiaire de la plateforme DOCUSIGN ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et le Président, et qui a été consigné sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur Nicolas TRIOMPHE
Associé unique et Président

Signé par :
 Nicolas TRIOMPHE
5A4AF912551649D...

Acte signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil par l'intermédiaire de la plateforme DOCUSIGN ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.